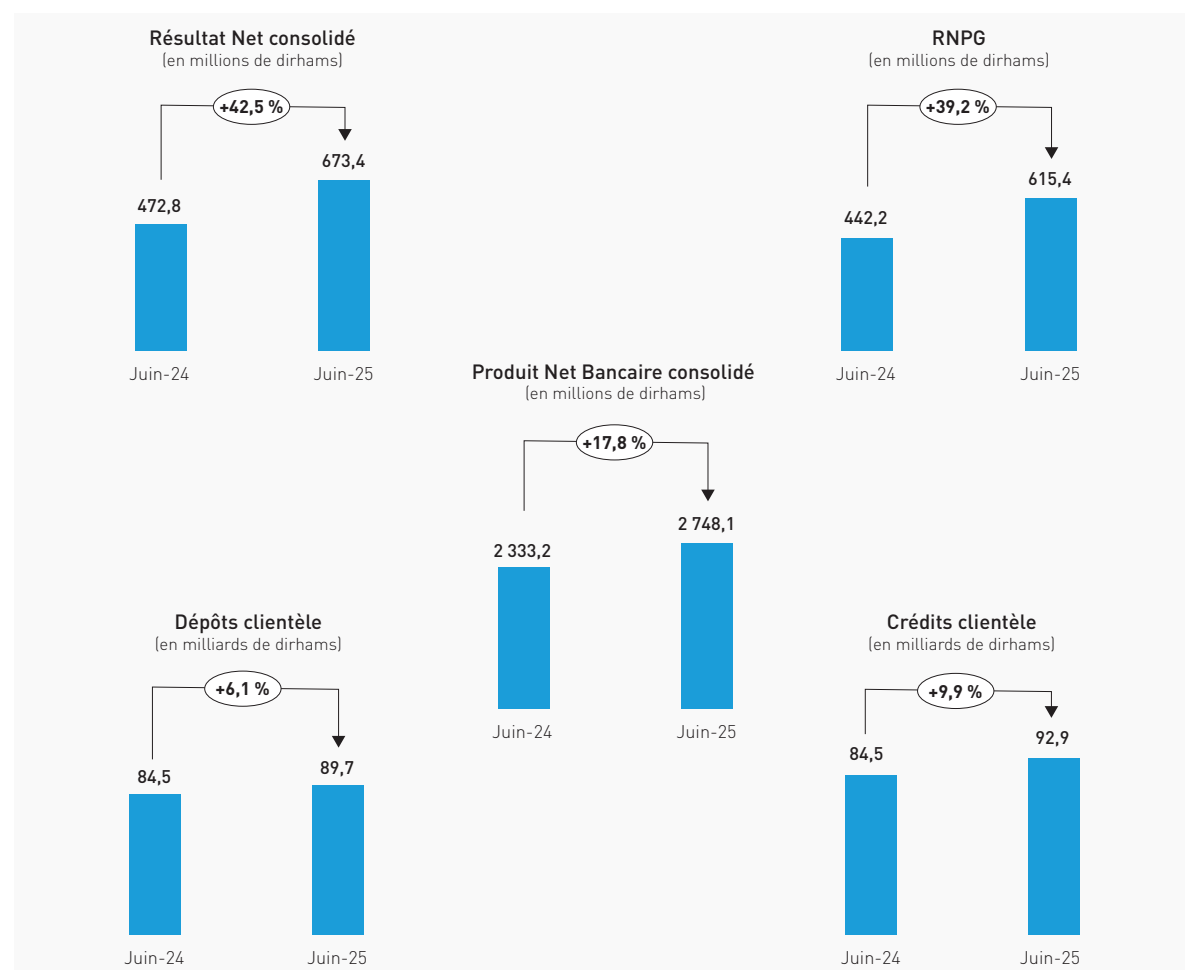


RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 Juin 2025

RÉSULTATS AU 30 JUIN 2025 DU GROUPE CIH BANK

Sous la présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH Bank s'est réuni le mercredi 17 septembre 2025 pour examiner l'activité et les résultats sociaux et consolidés au 30 juin 2025, ainsi que les divers points inscrits à son ordre du jour.


2 748,1 MDH
+17,8 %

PNB Consolidé

673,4 MDH
+42,4 %

Résultat Net consolidé

615,4 MDH
+39,2 %

RNPG

+9,9 %

Crédits clientèle

+6,1 %

Dépôts clientèle

RÉSULTATS COMMERCIAUX (CHIFFRES CONSOLIDÉS)

• Dépôts clientèle Groupe

Les dépôts de la clientèle atteignent 89,7 MMDH à fin juin 2025, en hausse de 5,2 MMDH par rapport à décembre 2024, soit une progression de 6,1 %. En termes de contribution, l'essentiel de ces dépôts provient de CIH BANK, avec un encours de 77,9 MMDH en évolution de 5,9 %. UMNIA BANK contribue à hauteur de 7,0 MMDH, affichant une croissance de 10,9 % sur la même période.

• Crédits clientèle

Les encours consolidés de crédits¹, s'élèvent à 92,9 MMDH, affichant une progression de 9,9 % par rapport à décembre 2024. À titre individuel, les crédits octroyés par CIH BANK atteignent 73,8 MMDH, tandis que SOFAC et UMNIA BANK contribuent respectivement à hauteur de 19,1 MMDH et 9,9 MMDH. Par ailleurs, le total du bilan consolidé ressort à 149,4 MMDH, en hausse de 6,0 % par rapport à décembre 2024.

INDICATEURS RÉSULTATS

À fin juin 2025, le Produit Net Bancaire (PNB) consolidé s'élève à 2 748,1 MDH, marquant une progression de 17,8 % par rapport à la même période en 2024. Cette augmentation reflète l'évolution de la marge d'intérêt du groupe ainsi que de l'activité de marché de la Banque. Sur une base individuelle, le PNB de CIH BANK atteint 1 979,7 MDH, enregistrant une croissance de 13,8 % par rapport à juin 2024. Conformément aux projections, le coût du risque consolidé atteint 582,3 MDH contre 517,3 MDH en juin 2024. Sur une base sociale, le coût du risque s'établit à 457,3 MDH contre 368,6 MDH une année auparavant.

À fin juin 2025, le résultat net consolidé s'établit à 673,4 MDH, enregistrant une progression de 42,5 % par rapport à la même

période en 2024. Le résultat net part du Groupe s'établit à 615,4 MDH, contre 442,2 MDH à fin juin 2024, soit une croissance de 39,2 %. Sur une base sociale, le résultat net s'élève à 635,0 MDH à fin juin 2025, contre 470,3 MDH une année auparavant, traduisant une augmentation de 35,0 %.

FAITS MARQUANTS

Au cours du premier semestre 2025, le Groupe CIH BANK a poursuivi la mise en œuvre de son plan de développement, visant à soutenir sa croissance, accélérer sa transformation digitale et renforcer la qualité de la relation client. Cette dynamique s'est traduite par un rapprochement accru avec la clientèle, marqué par l'ouverture de 7 nouvelles agences et l'installation de 80 guichets automatiques supplémentaires, portant le réseau du Groupe à 434 agences et 1 152 GAB. Dans le même esprit, une nouvelle Direction Régionale Nord a été inaugurée dans la ville de Tanger, intégrant une agence Corporate, ainsi qu'un centre de Banque Privée offrant un accompagnement personnalisé et de proximité.

Par ailleurs, en date du 20 juin 2025, CIH BANK a obtenu le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) pour une augmentation de capital en numéraire de 1 471 MDH. Cette opération, a connu un vif succès avec un taux de souscription de 3,9 fois. Il est à rappeler que cette opération a pour objectif de soutenir le développement des activités du Groupe CIH BANK et de consolider ses fonds propres.

DÉCISION DU CONSEIL

À l'issue de la présentation des résultats semestriels et après avoir entendu les rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration arrête les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2025.

¹ Hors opérations de pensions

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

AU 30/06/2025

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

BASES DE PRÉSENTATION

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al-Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

- Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, pré-cablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

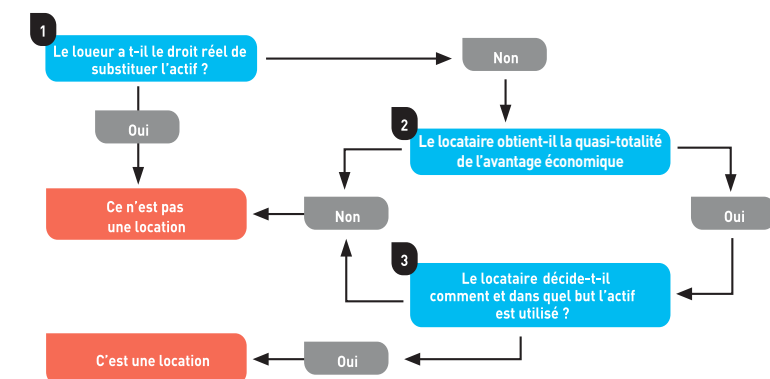
CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

TEST DE DEPRECIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

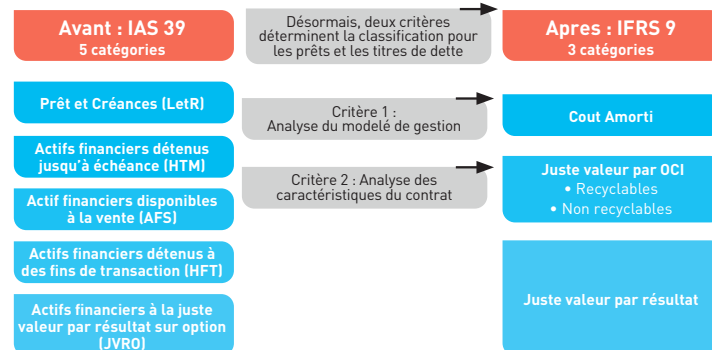
La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1^{er} janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs :** trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères :** le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Modèle de gestion		
Collecte	Collecte et vente	Autre-Vente
Satisfaction	Cout amorti	Juste valeur par OCI recyclables
Non satisfaction	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

[*] Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS9

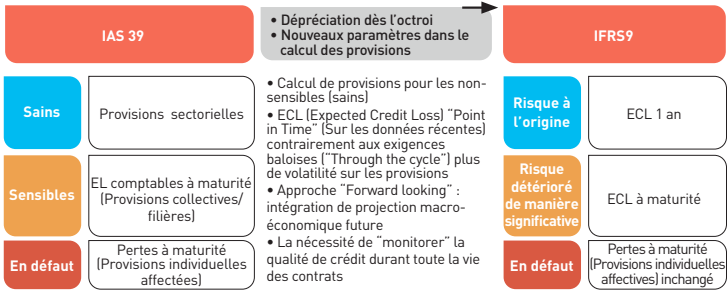
Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise(BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origination du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.



Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.
- **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants:

- prime de fin de carrière ;
- prime d'ancienneté ;
- indemnité de départ à la retraite anticipé.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1^{er} janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-24	31-Déc-22	31-Déc-24	31-Déc-22
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	5,00%	3.8%	5,00%	3.8%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2 474	2 434	2 474	2 434
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1^{er} janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES**Produits des autres activités**

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;

ou

- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Traitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

GOODWILL

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure 'Entité Structurée' : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams..

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation.

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, etc.

RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH**

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur ainsi que sur une veille permanente en matière de bonnes pratiques de gestion des risques.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank AL-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes structures impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ses missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle interne et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont rattachées à la Gestion Globale des Risques & Contrôle Permanent.
- La Direction des Engagements Groupe, la Direction de la Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au Financement et Recouvrement.
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au Pôle Stratégie, Finances et Développement.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Pôle Système d'Information.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Groupe.

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques.
- Le Comité d'Audit.
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques Globaux ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le Comité des Engagements et Investissements ;
- Le Comité de Pilotage des Risques de Crédit ;
- Le Comité de Surveillance des Risques de Contreparties ;
- Le Comité des Risques sensibles ;
- Comité des Grands Risques ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité Management de la Conformité ;
- Le Comité de Suivi du PHE et des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi de l'Activité Recouvrement et Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et Placement ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le Comité Sécurité des Système d'Information ;
- Comité Contrôle Comptable et Assainissement ;
- Le Comité Risque Nouveaux Produits et Services

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour disposer de cartographies par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, les progiciels permettent à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances. Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet de digitalisation de l'octroi des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

CIH BANK a lancé en 2022 un projet Excellence crédit aux entreprises qui vise à soutenir la croissance des Crédits Entreprises, en dotant CIH Bank d'une organisation et de processus performants pour absorber l'évolution des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, procédures, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés sont utilisés par la Direction Générale pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques.

C'est dans ce sens que CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion du Plan de redressement de crise interne (PRCI) qui permet à la banque d'élaborer des mesures adéquates permettant la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présente des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Fonction Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et des risques opérationnels. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion des risques et pilotage prudentiel, la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, la Direction de la Comptabilité dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES**Eléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement****I. PRINCIPES DE BASE RÉGISSANT L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT**

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

L'activité de crédit au CIH Bank s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;

- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

a. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques dont une politique globale de gestion des risques et des politiques risques spécifiques.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Crédit Banque de l'Entreprise ;
- Politique Risque Crédit Banque de l'immobilier (Promotion Immobilière) ;
- Politique Risque Crédit Banque des particuliers ;
- Politique Risque Crédit Marché des professionnels & TPE.

b. Comités traitant du risque de crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comité des Grands engagements et investissements
 - Comités des Engagement et investissements/
 - Comité de délégation DGA/Pôle
 - Comité middle market
 - Comité Banque des particuliers et professionnels
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de surveillance des risques de contreparties
 - Comité de provisionnement
 - Comité grands risques
 - Comité risques sensibles
 - Comité de pilotage risque de crédit
 - Comité Management des risques Globaux.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

c. Procédures Engagements :

Le processus d'octroi de crédit chez CIH Bank est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Analyse financière de la contrepartie
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision et respect du système de délégation des pouvoirs.,
- Respect de nos politiques risques de crédit,
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

d. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIHBANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits Corporate.

e. Surveillance et pilotage du risque de crédit**Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit**

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par :

- La Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie : Pilotage et surveillance du risque crédit, classification et provisionnement des créances.
- La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- La Direction Gestion des risques et Pilotage Prudentiel : mise en place des modèles risques et industrialisation du suivi et des indicateurs risques liés aux engagements.
- Les banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et la Banque de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La re-notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit et du coût du risque ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des limites internes (concentration sectorielle, RWA, etc.), des limites groupe et des ratios prudentiels;

- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de Management des Risques Globaux et au comité de Pilotage des Risques de Crédit.

Système de notation de la banque :

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant notamment la solvabilité dudit client.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue annuelle. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé, ...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque mensuellement.

Modèle de notation des entreprises :

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Modèle de notation de la promotion immobilière :

La note pour la promotion immobilière est la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière est basée sur des indicateurs à calculer à partir des états financiers selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction de Surveillance du Risque de Contreparties lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5 % des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIH BANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour toutes les banques (BEI, BPP et BFI) en RWA.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites pour certains secteurs qui sont définies dans le cadre de l'ICAAP.

Ces limites sont validées et revue annuellement par les Comités Compétents sauf événements particuliers nécessitant une revue plus fréquente.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20 % des fonds propres.

Au 30/06/2025, le CMDR est inférieur à 20 % pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Surveillance du Risque de Contrepartie procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit sont recensés trimestriellement pour alimenter la Watch-List de la Banque. Ils font l'objet de fiches renseignées par les métiers et sont présentées au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

A partir de 2020, CIH BANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List en amont de la classe sensible. Il s'agit de contreparties détectées par le processus de suivi des risques sensibles, examinées également lors du Comité Risques Sensibles mais dont le niveau de risque, compte tenu d'autres éléments apportés à la connaissance de comité, n'atteint pas un niveau de risque justifiant leur inscription en WL. Néanmoins, elles nécessitent un suivi particulier.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité recouvrement grands comptes.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune desdites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex : Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...) ;

L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

II. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Les catégories de Risques Opérationnels sont :

- Fraude interne,
- Fraude externe,
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail,
- Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale,
- Dommages aux biens physiques,
- Interruption d'activité et pannes de systèmes,
- Erreur d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Il est à noter que les risques opérationnels de type interruption de processus, sont régis par la politique de continuité d'activité.

Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

La politique a été revue en 2024 afin d'intégrer la dimension Groupe en vue d'harmoniser le cadre de gestion des risques opérationnels au sein du Groupe CIH Bank, de s'assurer de l'adéquation de la politique avec les dispositions réglementaires et de tenir compte de la mise à jour du dispositif de gestion des risques opérationnels dont la revue de l'échelle des impacts financiers.

Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques qui s'articule autour des principes directeurs suivants :

- Détecter en amont les risques ou les incidents de nature opérationnelle pouvant avoir des conséquences financières et/ou d'image ;
- Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et apprécier de façon dynamique leurs impacts ;
- Alerter et mobiliser les concernés par les incidents, qu'ils en soient à l'origine et/ou qu'ils en subissent les conséquences ;
- Engager les actions correctrices ou préventives pour réduire les impacts et limiter la probabilité de survenance des incidents ;
- Mesurer les effets de ce dispositif à travers des outils et des indicateurs de pilotage à destination des organes d'administration et de direction et plus globalement des métiers et différents acteurs du dispositif.

Identification des risques opérationnels

L'identification des risques consiste à dresser, selon une approche qui associe les acteurs opérationnels, un inventaire détaillé des risques opérationnels qui peuvent se produire dans une activité donnée et qui pourraient avoir des conséquences sur son déroulement.

Cet inventaire est construit autour d'une cartographie des processus de chacune des structures du Groupe CIH Bank. Une telle structuration est destinée à servir de support pour rattacher les risques opérationnels identifiés aux différents processus et sous processus de ces activités.

Evaluation des risques opérationnels

L'objectif de l'évaluation des risques opérationnels est d'estimer leurs niveaux de gravité compte tenu des conséquences induites. Elle consiste à mesurer la fréquence du risque, et son niveau d'impact potentiel en cas de survenance. A partir de l'analyse de ces deux mesures, la gravité du risque est alors déterminée.

Ensuite, il est procédé à l'évaluation du risque net, qui représente le risque encouru compte tenu des dispositifs de contrôle interne en vigueur mis en place par chaque structure.

Réduction des risques opérationnels

La réduction des risques opérationnels consiste en la mise en œuvre, au sein des structures opérationnelles, d'actions appropriées pour maîtriser les risques selon leur gravité. La réduction des risques peut être abordée selon deux approches : la prévention et/ou la correction.

Pilotage des risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est effectué par l'organe de direction à travers les travaux de la structure en charge de la gestion des risques opérationnels et les remontées faites aux différents comités en charge du suivi et du pilotage de ce risque. Ce pilotage prend notamment en compte les principaux incidents ou dysfonctionnements constatés, la mise en œuvre des plans d'action issus des cartographies risques opérationnels, les résultats des contrôles permanents réalisés ainsi que les constats et recommandations des audits internes et externes.

Le plan de Continuité des Activités

Les dispositions réglementaires stipulent que les établissements de crédit doivent disposer d'un plan de continuité d'activité (PCA) leur permettant d'assurer le fonctionnement continu de leurs activités et de limiter les pertes en cas de perturbations dues à des événements majeurs.

A ce titre, CIH Bank dispose d'un plan de continuité d'activité intégrant l'ensemble des solutions de secours pour neutraliser les interruptions des activités, protéger les processus métiers critiques des effets causés par les éventuelles sinistres sources d'interruption.

Le plan de continuité d'activités est testé régulièrement afin de s'assurer de son efficacité et le mettre à jour, éventuellement, en fonction des évolutions organisationnelle et technologiques mais également de l'évolution des menaces.

La stratégie de continuité, l'organisation, les rôles et responsabilité ainsi que les reporting y afférents sont détaillés au niveau d'une politique spécifique.

Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH Bank a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la Direction Patrimoine, Achat et logistiques.

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisés et du niveau de maîtrise des prestataires aux regard des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats.

Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH Bank a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement.

Ce processus, coordonné par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, environnemental et social, etc.

III. RISQUE DE MARCHÉ

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques :

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie. CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- **Opérations Change et monétaires avec Banques locales :** Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- **Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) :** Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH BANK, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- **Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) :** La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 Mars 2020.
- **Portefeuilles Compte Propre :** PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al-Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Investissement :
 - Direction Salle des marchés
- Direction Stratégie, Finances Et Développement :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM
 - Direction Comptabilité et fiscalité
- Direction Services à la clientèle et Canaux Alternatifs :
 - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel :
 - Entité Risques de marché et financiers
 - Le Middle office salle des marchés

Rôle de la Direction Salle Des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction Salle des marchés a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

Rôle de la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques Marché et Financiers pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle. CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al-Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

A partir de Janvier 2025, CIH BANK a obtenu le statut d'Intermédiaire en Valeurs du Trésor.

CIH Bank dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Salle des Marchés, revu par les différentes entités support et validé en Comité Risques Nouveaux Produits.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 30/06/2025 de :

- Un portefeuille de négociation MAD dont l'encours est de 10 834 MDH
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de 3 250 MDH.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de 5 995 MDH.
- Un portefeuille de placement dont l'encours global est de 1 717 MDH constitué principalement de titres obligataires, d'OPCVM et d'OPCI.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité ALM.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à 85 MDH au 30/06/2025.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché et financiers. Un Comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de d'encadrement des risques de marché reposant sur :

- Des indicateurs de mesure adaptés aux instruments et aux facteurs de risque : sensibilité, Value at Risk (VAR) et stress tests internes
- Un système de limites en cohérence avec l'appétence au risque

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 2ème trimestre 2025 affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux :** La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99 % ressort 10,7 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 22,5 Millions de dirhams à fin juin.
- **Activité Change :** La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99 % ressort à 513 Mille dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 358 Mille dirhams à fin juin.

Système de limites

L'activité de marché est encadrée par un dispositif de limites :

- Limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib sur le portefeuille de change (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes sur les indicateurs de risque de marché : change en nominal, tailles des portefeuilles, Value at Risk, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.
- Limites de contrepartie sur les opérations de marché : activités de change et interbancaire.

Situation des portefeuilles de marché au 30/06/2025 :

- Le portefeuille de transaction MAD s'établit à 10 835 (dont 10 129 MDH sur le compte propre et 706 KDH sur l'IVT) MDH et affiche :
 - Une sensibilité de 3,46 MDH (dont 3,25MDH sur le compte propre et 0,21 MDH sur l'IVT) équivalent à la perte en cas d'une hausse 1bp de la courbe des taux ;
 - Un P&L brut de 199 MDH.
- La position de change s'établit à 85 MDH avec un P&L brut de 183 MDH ;
- Le portefeuille de placement – titres s'établit à 46 MDH avec un P&L brut : 1,5 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCVM MAD s'établit à 28 MDH avec un P&L brut : 101 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCI s'établit à 1 613 MDH ;
- Le portefeuille d'investissement MAD s'établit à 3 250 MDH et le portefeuille d'investissement Devises s'affiche à 5 995 MDH.

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de déploiement par lots.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque de survenance, au cours du délai nécessaire au dénouement d'une opération de règlement-livraison, d'une défaillance ou d'une difficulté qui empêchent une contrepartie de livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que CIH Bank a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque couvre les opérations effectuées ou non au moyen d'un système de règlement-livraison assurant la simultanéité des échanges d'instruments financiers contre espèces.

Ce risque est encadré par un dispositif permettant de s'assurer que les différentes étapes du processus de règlement-livraison sont identifiées et sont couvertes par un cadre opérationnel permettant de mesurer et d'évaluer la survenance de ce risque et sa transformation en risque de contrepartie.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF – PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Générale Déléguée en charge de la Stratégie, Finance et Développement.

La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Contrôle Permanent, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- a. Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- b. Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- c. Hausse des taux courts de +300pb ;
- d. Baisse des taux courts de -300pb ;
- e. Pentification de la courbe des taux
- f. Aplatissement de la courbe des taux.

g. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIHBANKBANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reporting portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.
- La gestion des risques de taux d'intérêt au CIHBANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :
 - La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIHBANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
- La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20 ans
- La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Ces limites proposées par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et validées par le Comité ALCO, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité de la marge nette d'intérêt court terme (sur les gaps de taux sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage de la MNI prévisionnelle.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.
- Limites sur les gaps de taux les plus significatifs.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 30/06/2025 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de -200 pb , de -564,4 MDH soit -8,30% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb de 5,5 MDH, soit 0,21% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb , de -4,3 MDH, soit -0,17% de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux :

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin juin 2025 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -76,1 MDH soit -1,12% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -564,4 MDH soit -8,30% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de -32,1 MDH soit -0,47% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de -223,8 MDH soit -3,29% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de -11,1 MDH soit -0,16% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de -116,4 MDH soit -1,71% des fonds propres de base T1 ;

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIHBANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIHBANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux) ;
- La mise en place en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et validées par le comité ALCO, sont les suivantes :

- Limites sur le LCR ;
- Limites sur les gaps de liquidité les plus significatifs ;.
- Limites sur les ratios de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 178% à fin juin 2025 contre 171% à fin décembre 2024. Il est conforme aux exigences de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 173% en juin 2025 contre 198% en décembre.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIHBANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

En 2025, CIHBANK a renforcé davantage son dispositif de suivi des risques financiers à travers à la mise en place de stress tests internes sur la liquidité, en complément des stress tests réglementaires.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin juin 2025, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité à la suite des différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts ;
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;

- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels de CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 30/06/2025 s'établissent à 10,991 milliards de dirhams contre 10,749 milliards de dirhams à fin Décembre 2024, soit une augmentation de 242 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent à 8,955 milliards de dirhams intégrant 4,87 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 2,62 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués, de 660 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,49 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent le Goodwill pour un montant de 297 millions de dirhams, les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 391 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 2,035 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel en social et en consolidé se présentent comme suit :

	Déc-24 Réalisé	Juin-25 Réalisé	Déc-25 Prévisionnel	Juin-26 Prévisionnel	Déc-26 Prévisionnel
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	9,08%	8,65%	9,58 %	9,47 %	9,93 %
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	8,96%	8,40%	9,24 %	9,13 %	9,39 %

Au 30 juin 2025, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à s'établit à 12,37% contre 13,7% au 31 décembre 2024.

EN KDH	Jui-25
Fonds Propres CET1	7,460,670
Fonds Propres Additionnels	1,494,686
Fonds Propres TIER 1	8,955,356
Fonds Propres TIER 2	2,035,421
Fonds Propres Admissibles	10,990,777
Total des Actifs Pondérés	88,842,025
Risques de Crédit pondérés	76,622,413
Risques de Marché pondérés	3,569,965
Risques Opérationnels pondérés	8,649,646
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8.40%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10.08%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	12.37%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 30/06/2025 :

Au 30/06/2025			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû
18/05/2018	4,02	10	82 600 000
15/12/2016	3,82	10	39 400 000
15/12/2016	3,46	10	960 600 000
18/05/2018	4,02	10	417 400 000
18/05/2018	2,88	10	500 000 000
07/06/2024	4,44	10	350 000 000
07/06/2024	2,7	10	650 000 000
28/12/2018	6,23	10	150 000 000
28/12/2018	5,19	10	350 000 000
28/07/2022	4,84	10	800 000 000

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Juin 2025 représentent 76,6 milliards de dirhams soit 86% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 6,13 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin Juin 2025, les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 285,6 millions de dirhams.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 8,65 milliards de dirhams au 30 Juin 2025 pour une exigence en fonds propres de 692 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES.

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidée son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin Juin 2025, les fonds propres réglementaires consolidés de SOFAC CREDIT s'établissent à 1,84 milliards de dirhams, les actifs pondérés s'élèvent à 12,22 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité global en consolidé s'établit à 15,07%.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2025

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF IFRS	juin-25	déc-24
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	3 908 898	5 422 122
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	13 482 975	10 427 090
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	11 785 270	8 759 819
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 697 705	1 667 271
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	866 448	833 066
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 657	44 676
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	821 791	788 390
Titres au coût amorti	9 364 980	9 061 996
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 100 017	3 411 829
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	105 069 213	101 209 734
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	521 819	824 871
Actifs d'impôt différé	796 504	794 174
Comptes de régularisation et autres actifs	3 148 821	2 301 086
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	33 226	63 416
Immeubles de placement	2 236 897	1 922 978
Immobilisations corporelles	3 790 226	3 658 718
Immobilisations incorporelles	776 099	743 776
Ecart d'acquisition	296 531	296 531
TOTAL ACTIF	149 392 655	140 971 389

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ IFRS

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS	juin-25	juin -24
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2 633 873	2 502 915
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-994 358	-1 044 888
MARGE D'INTERETS	1 639 515	1 458 027
Commissions (produits)	578 464	424 183
Commissions (charges)	-357 199	-224 868
MARGE SUR COMMISSIONS	221 266	199 315
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	639 444	498 147
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	198 855	122 021
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	440 590	376 126
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	34 945	35 036
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-2
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	34 945	35 038
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	362 709	307 604
Charges des autres activités	-149 743	-164 914
PRODUIT NET BANCAIRE	2 748 136	2 333 215
Charges générales d'exploitation	-1 041 925	-929 926
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-130 090	-97 550
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 576 121	1 305 738
Coût du risque de crédit	-582 281	-517 348
RESULTAT D'EXPLOITATION	993 839	788 390
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	31 010	27 270
Gains ou pertes nets sur autres actifs	72 019	-3 443
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 096 868	812 217
Impôts sur les bénéfices	-423 490	-339 512
Résultat net des d'impôts des activités arrêtees ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	673 379	472 705
Résultats Minoritaires	57 942	30 568
RESULTAT NET PART DU GROUPE	615 437	442 137
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	19,5	14,5
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	1,8	1,0

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

PASSIF IFRS	juin-25	déc-24
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 077 517	18 864 940
Dettes envers la clientèle	89 655 266	84 466 604
Titres de créance émis	13 962 215	13 241 997
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	373 680	657 983
Passifs d'impôts différés	421 284	369 380
Compte de régularisation et autres passifs	9 720 732	8 613 057
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	642 924	628 012
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4 902 998	5 691 969
Capitaux propres	8 636 038	8 437 448
Capital et réserves liées	3 149 728	3 149 728
Réserves consolidées	4 571 738	4 094 864
Réserves consolidées - Part du groupe	3 815 974	3 392 479
Réserves consolidées - Part des minoritaires	755 763	702 385
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	241 193	226 815
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	241 193	226 815
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	673 379	966 041
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	615 437	875 878
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	57 942	90 163
TOTAL PASSIF	149 392 655	140 971 389

FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

	juin-25	juin-24
Résultat avant impôts	1 096 868	812 217
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	161 098	126 565
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	530 857	455 929
+/- dotations nettes aux provisions	35 745	10 052
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	[31 010]	[27 270]
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	[8 800]	[33 927]
+/- autres mouvements	[7 734]	709
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	680 154	532 059
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	492 560	[1 184 019]
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	715 783	[180 950]
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	[2 633 218]	[1 796 518]
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	146 759	621 062
Impôts	[401 961]	[377 909]
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(1 680 077)	(2 918 334)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	96 946	(1 574 059)
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	93 394	84 912
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	[439 539]	[242 518]
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	[346 145]	[157 606]
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	[475 054]	[459 579]
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	[788 971]	1 262 762
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(1 264 025)	803 183
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 513 224)	(928 482)
COMPOSITION DE LA TRESORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 422 122	3 844 472
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 422 122	3 844 472
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissement de crédit	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 908 898	2 915 990
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3 908 898	2 915 990
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissement de crédit	-	-
Variation de la trésorerie nette	(1 513 224)	(928 482)

(En milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2024.Décembre	3 051 978	-	-	4 183 198	232 160	7 467 336	792 427	8 259 763
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	97 750	-	-	85 159	-5 345	177 564	121	177 685
Capitaux propres corrigés : 2024.Décembre	3 149 728	-	-	4 268 357	226 815	7 644 900	792 548	8 437 448
Opérations sur capital	-	-	-	1 562	-	1 562	-	1 562
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-440 949	-	-440 949	-35 666	-476 615
Resultat de l'exercice	-	-	-	615 437	-	615 437	57 942	673 379
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	27	20 291	20 318	-	20 318
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	27	20 291	20 318	-	20 318
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au : 2025.Juin	3 149 728	-	-	4 444 433	247 106	7 841 268	814 823	8 656 091
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	-13 022	-5 913	-18 935	-1 118	-20 053
Capitaux propres corrigés : 2025.Juin	3 149 728	-	-	4 431 411	241 193	7 822 333	813 705	8 636 038

ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total	Portefeuille Titres au Coût Amorti	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2025	5 102 921	-	-	5 102 921	Encours Bilan au 30/06/2025	9 364 980	-	-	9 364 980
Encours Hors Bilan au 30/06/2025	-	-	-	-	Encours Hors Bilan au 30/06/2025	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2025	2 904	-	-	2 904	Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2025	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2025	-	-	-	-	Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2025	-	-	-	-
Portefeuille Créances sur la Clientèle	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total	Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2025	93 532 071	8 102 793	9 644 436	111 279 300	Encours Bilan au 30/06/2025	866 448	-	-	866 448
Encours Hors Bilan au 30/06/2025	23 819 457	994 429	309 287	25 123 172	Encours Hors Bilan au 30/06/2025	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2025	488 463	1 606 390	4 115 232	6 210 086	Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2025	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2025	111 602	137 348	108 405	357 355	Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2025	-	-	-	-

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	juin-25		déc-24	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	2 192 576	-	2 954 730	-
Banques centrales, CCP	1 716 322	-	2 467 392	-
Total	3 908 898	-	5 422 122	-

NOTE-A2-BIS - CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	juin-25	déc-24
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	13 482 975	10 427 090
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	11 785 270	8 759 819
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 697 705	1 667 271
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	866 448	833 066
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 657	44 676
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	821 791	788 390
Actifs financiers au coût amorti	119 534 211	113 683 560
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 100 017	3 411 829
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	105 069 213	101 209 734
Titres au coût amorti	9 364 980	9 061 996
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

NOTE-A5 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	juin-25	déc-24
A VUE	5 043 563	3 104 452
Comptes ordinaires	3 811 520	3 130 285
Prêts et comptes au jour le jour	821 848	0
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	435 676	-
Autres prêts et créances	-25 481	-25 833
A TERME	59 358	310 279
Comptes et prêts à terme	16 820	258 899
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	30 292	29 798
Créances rattachées	12 246	21 582
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	5 102 921	3 414 732
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-2 904	-2 903
TOTAL NET	5 100 017	3 411 829

NOTE-A6 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	juin-25	céc.-24
Crédit de trésorerie	1 824 353	544 028	14 843 359	141 537	17 353 276	15 220 639
comptes à vue débiteurs	906 703	544 028	3 581 315	65 810	5 097 855	4 724 098
créances commerciales sur le maroc	67 650	-	1 604 341	-	1 671 991	1 626 564
crédits à l'exportation	-	-	89 081	-	89 081	143 881
autres crédits de trésorerie	850 000	-	9 568 621	75 727	10 494 348	8 726 096
Crédits à la consommation	-	-	-	21 575 692	21 575 692	18 900 072
Crédits à l'équipement	452 601	856 470	9 888 458	235 774	11 433 303	10 505 282
Crédits immobiliers	630 949	-	10 581 724	26 084 732	37 297 405	34 975 345
Autres crédits	13 608	12 332 161	720	38 602	12 385 091	17 072 288
Créances acquises par affacturage	635 156	2 973	262 576	484 540	1 385 244	1 559 083
Intérêts courus à recevoir	-	183 662	1 801	47 882	233 345	204 023
Créances en souffrance	68	34 889	1 680 481	7 865 591	9 581 028	8 428 179
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-46	-23 935	-1 146 767	-5 039 338	-6 210 086	-5 699 805
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	5 380	-	29 536	34 916	44 629
TOTAL	3 556 688	13 935 627	36 112 351	51 464 548	105 069 213	101 209 734

(En milliers MAD)

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	juin-25	déc-24
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	3 314 628	3 269 571
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	3 314 628	3 269 571
Autres titres de créance	6 050 352	5 792 425
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	6 050 352	5 792 425
Juste valeur au bilan	9 364 980	9 061 996

NOTE-A9 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	juin-25	déc-24
Actifs d'impôts différés	796 504	794 174
Passifs d'impôts différés	421 284	369 380
Position nette	375 220	424 794

NOTE-A9BIS - IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	juin-25	déc-24
impôts courants	521 819	824 871
impôts différés	796 504	794 174
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1 318 322	1 619 045
impôts courants	373 680	657 983
impôts différés	421 284	369 380
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	794 964	1 027 363

NOTE-A10 - COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	juin-25	déc-24
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	542 434	395 199
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	193 694	261 859
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	941 544	706 938
Autres débiteurs et actifs divers	1 471 149	937 091
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	3 148 821	2 301 086
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	13 923	81 843
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	3 759 110	3 325 028
Autres créditeurs et passifs divers	5 947 698	5 206 186
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	9 720 732	8 613 057

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	33 226	77 526	330 174	148 910	31 010
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE	33 226	77 526	330 174	148 910	31 010

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute. 2024 déc.	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute juin-25
Immeubles de placements	1 922 978	490 529	-146 147	-30 463	2 236 897
TOTAL	1 922 978	490 529	-146 147	-30 463	2 236 897

NOTE-A15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	juin-25			déc-24		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 278 001	438 785	1 839 217	2 189 971	416 260	1 773 711
Equipement, mobilier, installations	1 054 605	592 692	461 914	964 803	555 257	409 546
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	2 191 367	702 271	1 489 096	2 131 631	656 170	1 475 461
TOTAL	5 523 974	1 733 747	3 790 226	5 286 406	1 627 688	3 658 718

NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	déc-24	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	juin-25
Valeur brute	1 194 774	-745	98 162	-38 070	1 254 122
Amortissement et dépréciation	-450 998	99	-27 123	-1	-478 023
NET	743 776	-646	71 039	-38 070	776 099

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	déc-24	Augmentation	Diminution	Autres flux	juin-25
Valeur brute	388 353	27 088	-	-	415 441
Amortissement et dépréciation	-349 434	-19 261	13 472	-	-355 223
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 919	7 826	13 472	-	60 218
Valeur brute	481 393	-	-14 125	-	467 268
Amortissement et dépréciation	-76 236	-34 723	-	-	-110 959
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	405 157	-34 723	-14 125	-	356 310
TOTAL IMMOBILISATIONS	444 076	-26 897	-652	-	416 527

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	juin-25	déc-24
Immobilisations corporelles	3 790 226	3 658 718
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	60 218	38 919
Immobilisations incorporelles	776 099	743 776
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	356 310	405 157

PASSIFS AU TITRE DE DETTES LOCATIVES

	juin-25	déc-24
Comptes de régularisation et autres passifs	9 720 732	8 613 057
Dont: dettes locatives	69 125	73 077

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION

	juin-25	déc-24
Intérêts et charges assimilées	-994 358	-2 101 040
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-9 529	-21 355
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-130 090	-210 090
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-4 723	-10 158

NOTE-A17 - GOODWILL

	déc-24	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	juin-25
Valeur brute	296 531	-	-	-	296 531
SOFAC	174 884	-	-	-	174 884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	68 900	-	-	-	68 900
BADEEL	52 747	-	-	-	52 747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	296 531	-	-	-	296 531

(En milliers MAD)

NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	juin-25	juin-24
Salaires	344 828	323 293
Charges du personnel des exercices antérieurs	-	76
Cotisations sociales	115 787	108 156
Autres rémunérations du personnel	56 923	46 717
Total	517 539	478 242

(En milliers MAD)

Montant (Provisions)	juin-25
Montant (Provisions) au 1^{er} Janvier 2024	(179 002)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(19 094)
Reprise pour utilisation / prestations payées	11 550
OCI	2 027
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2024	(184 518)

Montant (Provisions)	juin-25
Montant (Provisions) au 1^{er} Janvier 2025	(184 518)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(14 071)
Reprise pour utilisation / prestations payées	5 324
OCI	-
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 Juin 2025	(193 264)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	juin-25	déc-24	juin-25	déc-24
Engagement net	64 402	64 273	105 177	100 874
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0	0
Actif/Provision net figurant au bilan	64 402	64 273	105 177	100 874

(En %)

SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	juin-25	déc-24	juin-25	déc-24
Sensibilité de l'engagement	-6%	-6%	-7%	-7%
Sensibilité du coût des services	-10%	-10%	-11%	-11%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	16%	16%	14%	14%

NOTE-P4 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	juin-25	déc-24
Comptes ordinaires créditeurs	-	108 088	397 177	10 458	515 723	818 244
Valeur données en pension	8 424 073	-	1 695 217	-	10 119 290	9 609 315
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	8 424 073	-	1 695 217	-	10 119 290	9 609 315
Emprunts de trésorerie	3 094 799	1 926	5 995 118	-	9 091 843	6 976 409
- au jour le jour	-	1 926	344 261	-	346 187	148 099
- à terme	3 094 799	-	5 650 858	-	8 745 657	6 828 310
Emprunts financiers	-	4 507	213 053	1 028 754	1 246 315	1 355 638
Autres dettes	-	26 228	-	-	26 228	26 228
Intérêts courus à payer	-	26 385	51 734	-	78 118	79 106
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	11 518 872	167 134	8 352 299	1 039 212	21 077 517	18 864 940

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	juin-25	déc-24
Comptes ordinaires créditeurs	566 210	1 233 451	11 335 463	42 672 955	55 808 079	51 944 222
Comptes d'épargne	-	-	2 585	11 900 213	11 902 798	11 210 284
Dépôts à terme	-	313 000	2 933 100	11 077 083	14 323 183	13 550 731
Autres comptes créditeurs	20 998	51 203	288 768	3 488 736	3 849 705	3 627 494
Intérêts courus à payer	-	-	148 767	141	148 908	200 615
Autres dettes envers la clientèle	49 535	74 006	680 631	2 818 423	3 622 594	3 933 257
TOTAL	636 743	1 671 659	15 389 313	71 957 550	89 655 266	84 466 604

NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	déc-24	Augmentation	Diminution	juin-25
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	13 015 567	2 172 500	-1 425 367	13 762 700
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	120 252	-	-	101 767
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	106 178	-	-	97 749
Total	13 241 997	2 172 500	-1 425 367	13 962 215

NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	déc-24	Augmentation	Diminution	Autres	juin-25
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	185 539	-	-	-	185 539
Provisions pour risques et charges	257 955	6 963	-5 410	4 613	264 121
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	184 518	14 071	-5 324	-	193 264
TOTAL	628 012	21 033	-10 734	4 613	642 924

NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	juin-25	déc-24
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3 276 000	4 276 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 550 000	1 300 000
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	76 998	115 969
TOTAL	4 902 998	5 691 969

RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-
Prêts et créances	-2 835 706
Comptes de régularisation et autres actifs	-21 055
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-530 571
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-
RESULTAT	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-29 731
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	28 489
Commissions (produits)	-18 083
Commissions (charges)	3 791
Autres	19 498

(En milliers MAD)

SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total juin-25
TOTAL BILAN	129 800 502	22 656 087	294 702	-3 358 636	149 392 655
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF					
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	3 887 279	21 607	12	-	3 908 898
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 381 532	107 719	96 595	-1 485 830	5 100 017
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	87 212 830	19 189 944	16 315	-1 349 876	105 069 213
Immobilisations corporelles	1 071 171	1 875 390	843 665	-	3 790 226
Immobilisations incorporelles	732 678	43 360	61	-	776 099
ELEMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	16 315 514	7 432 853	21 734	-2 692 584	21 077 517
Dettes envers la clientèle	85 064 565	4 718 708	7 474	-135 481	89 655 266
Titres de créance émis	7 748 967	6 213 249	-	-	13 962 215
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4 375 897	527 101	-	-	4 902 998
Capitaux propres	7 469 220	990 892	175 926	-	8 636 038
COMPTE DE RESULTAT					
Marges d'intérêt	1 226 309	416 573	-2 125	-1 242	1 639 515
Marge sur commissions	198 725	36 846	-14	-14 292	221 266
Produit net bancaire	2 162 352	488 204	137 066	-39 486	2 748 136
Résultat d'exploitation	689 621	178 332	120 679	5 207	993 839
Résultat net	429 709	112 718	130 952	-	673 379
Résultat net part du groupe	421 906	74 732	118 799	-	615 437

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIE

	juin-25	déc-24
Engagements de financements et de garantie donnés	26 240 167	19 247 059
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 307	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	16 696 886	10 981 225
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 016 688	16 592
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 426 286	8 249 242
Engagements de financements et de garantie reçus	16 319 035	15 372 527
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 880 868	807 685
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 438 167	14 564 842

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	juin-25		déc-24		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
BADEEL	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

NOTE-R1 - MARGE D'INTÉRÊTS

	juin-25	juin-24
Sur opérations avec les établissements de crédit	65 729	63 168
Sur opérations avec la clientèle	2 394 376	2 254 329
Intérêts courus et échus sur titres de créance	115	2 546
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	148 868	170 777
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	24 786	12 095
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	2 633 873	2 502 915
Sur opérations avec les établissements de crédits	122 176	96 861
Sur opérations avec la clientèle	449 134	480 691
Titres de créance	101 792	106 387
Titres au coût amorti	6 807	7 819
Sur dettes représentées par titres	218 125	251 351
Sur dettes subordonnées	96 217	101 165
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	108	614
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	994 358	1 044 888
MARGE D'INTERET	1 639 515	1 458 027

NOTE-R3 - GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

	juin-25	juin-24
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	674 390	533 182
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	639 444	498 147
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	198 855	122 021
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	440 590	376 126
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	34 945	35 036
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-2
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables(dividendes)	34 945	35 038

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	juin-25			juin-24		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	90 271	35 743	54 528	83 066	25 291	57 775
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	439	-439	2 534	2 500	34
Sur opérations avec la clientèle	64 404	-	64 404	55 637	-	55 637
Sur opérations sur titres	683	526	157	1 280	1 055	225
Sur opérations de change	25 184	34 778	-9 594	23 616	21 736	1 880
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	488 193	321 456	166 738	341 117	199 578	141 540
Produits nets de gestions d'OPCVM	11 346	-	11 346	5 697	-	5 697
Produits nets sur moyens de paiement	358 533	-	358 533	244 133	-	244 133
Autres	118 314	321 456	-203 142	91 287	199 578	-108 290
Produits nets des commissions	578 464	357 199	221 266	424 183	224 868	199 315

(En milliers MAD)

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	juin-25	juin-24
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	1 753	2 505
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-278	-486
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	360 956	305 100
Autres charges	-149 465	-164 428
Produits et charges des autres activités	212 966	142 690

NOTE-R5 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	juin-25	juin-24
Charges de personnel	517 539	478 242
Impôts et taxes	26 296	25 006
Services extérieurs et autres charges	498 090	426 678
Charges d'exploitation	1 041 925	929 926

NOTE-R6 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	juin-25	juin-24
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-130 090	-97 550
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Total dotations	-130 090	-97 550

NOTE-R7 - COÛT DU RISQUE

	juin-25	juin-24
Dotations aux provisions	844 197	738 908
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	835 750	729 852
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	8 447	9 055
Reprises de provisions	259 723	250 093
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	252 828	247 616
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	6 894	2 477
Variation des provisions	584 474	488 815
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	2 814	36 649
Récupération sur prêts et créances amorties	-5 007	-8 116
Autres pertes	-	-
COÛT DU RISQUE	582 281	517 348

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	juin-25	juin-24
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-26 164	-3 211
Plus value de cession	-16 465	-3 009
Moins value de cession	-9 700	-202
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	98 183	-232
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	72 019	-3 443

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	juin-25	juin-24
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Ecarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

NOTE-R10 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	juin-25	juin-24
Charge d'impôts exigibles	-401 961	-377 909
Charge d'impôts différés	-21 529	38 397
Charge d'impôt de la période	-423 490	-339 512

Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	1 096 868	812 217
Taux d'impôt théorique	39,25%	38,50%
Impôt théorique	-430 521	-312 704
Ecart taux mère/filiales	17 680	27 023
Effet différences permanentes	-304 520	-201 123
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	293 871	147 292
Charge effective d'impôts	-423 490	-339 512

NOTE-R11 - ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-25	juin-24
Résultat net	673 379	472 705
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	14 378	23 084
Ecarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	14 378	23 084
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	687 757	495 789
part du groupe	629 815	465 221
part des minoritaires	57 942	30 568

NOTE-R12 - RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	juin-25	juin-24
Résultat net part du Groupe	615 437	442 137
Nombre d'actions ordinaires émises	31 497 283	30 519 784
Résultat par action de base et dilué en dh	19,5	14,5

**forvis
mazars**

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca-Maroc

Deloitte

Deloitte Audit
4^{ème} étage, immeuble myway
By linkcity CFC
Casablanca

GROUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER**(Groupe CIH BANK)****ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA
SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2025**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) et ses filiales (Groupe CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8.636.038, dont un bénéfice net de KMAD 673-379.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CIH BANK arrêtés au 30 juin 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 18 septembre 2025

Les commissaires aux comptes**FORVIS MAZARS**

forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 23

Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdallah
4ème Etage - Immeuble myway
Tél: 022 25 49 25 / 022 25 47 34
Fax: 05 22 42 34 23

Hicham Belemqadem
Associé

**CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3 149 728 300 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 Juin 2025

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2025

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 30/06/2025 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURES

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses ;
 - 50% pour les créances douteuses ;
 - 100% pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...) ;
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part par en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 30/06/2025 une provision pour risques généraux d'un montant de 1 853 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2025

BILAN ACTIF		
ACTIF	juin-25	déc-24
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 914 931	4 216 702
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 746 031	4 073 478
- A vue	3 124 181	1 497 171
- A terme	2 621 849	2 576 307
Créances sur la clientèle	77 620 743	76 925 828
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 937 200	17 711 388
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	11 949 334	10 739 847
- Crédits et financements participatifs immobiliers	30 220 453	28 382 046
- Autres crédits et financements participatifs	15 513 756	20 092 547
Créances acquises par affacturage	1 361 317	1 542 098
Titres de transaction et de placement	13 433 914	10 405 797
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 722 302	2 770 699
- Autres titres de créance	130 562	45 007
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	7 581 049	7 590 091
Autres actifs	4 191 792	3 914 859
Titres d'investissement	9 364 980	9 061 996
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 254 253	3 202 142
- Autres titres de créance	6 110 727	5 859 854
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 379 085	2 376 315
- Participation dans les entreprises liées	1 931 026	1 931 026
- Autres titres de participation et emplois assimilés	448 059	445 289
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	555 648	560 017
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	322 012	268 520
Immobilisations corporelles	1 399 349	1 416 450
Total de l'Actif	119 289 802	114 762 061

BILAN PASSIF		
PASSIF	juin-25	déc-24
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 792 805	13 531 143
- A vue	683 462	605 290
- A terme	14 109 342	12 925 853
Dépôts de la clientèle	77 982 865	73 663 349
- Comptes à vue créditeurs	51 306 762	47 924 204
- Comptes d'épargne	11 902 823	11 210 309
- Dépôts à terme	12 327 712	11 944 997
- Autres comptes créditeurs	2 445 568	2 583 839
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	7 748 967	7 952 152
- Titres de créance négociables	7 748 967	7 952 152
- Emprunts obligataires	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-0
Autres passifs	5 236 858	5 281 006
Provisions pour risques et charges	2 073 109	2 038 765
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	4 375 897	5 410 426
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 038 483	2 028 708
Capital	3 149 728	3 149 728
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 256 047	956 741
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-0
Résultat net de l'exercice (+/-)	635 043	750 043
Total du passif	119 289 802	114 762 061

HORS BILAN		
Libellé	juin-25	déc-24
ENGAGEMENTS DONNÉS	25 500 684	18 738 979
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 307	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	15 957 403	10 473 145
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 016 688	16 592
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 426 286	8 249 242
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	15 042 623	15 169 134
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604 615	604 450
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 438 008	14 564 684
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		
Libellé	juin-25	juin-24
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 694 662	3 269 533
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	72 794	83 256
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 767 206	1 777 851
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	149 045	170 469
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	357 679	314 055
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	447 832	318 274
Autres produits bancaires	900 104	605 629
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 443 755	1 258 575
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	145 416	154 616
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	472 158	508 853
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	122 679	185 759
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	703 501	409 347
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 250 907	2 010 958
Produits d'exploitation non bancaire	106 620	10 422
Charges d'exploitation non bancaire	7 017	8 180
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	908 032	858 208
Charges de personnel	363 921	346 275
Impôts et taxes	19 450	17 491
Charges externes	417 205	399 031
Autres charges générales d'exploitation	17 985	16 961
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	89 472	78 450
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	721 785	562 517
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	567 949	380 813
Pertes sur créances irrécouvrables	2 564	9 394
Autres dotations aux provisions	151 273	172 309
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	264 487	194 440
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	149 914	151 078
Récupérations sur créances amorties	3 557	6 751
Autres reprises de provisions	111 016	36 611
RESULTAT COURANT	985 179	786 915
Produits non courants	0	1
Charges non courantes	58 327	44 298
RESULTAT AVANT IMPOTS	926 853	742 617
Impôts sur les résultats	291 809	272 344
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	635 043	470 273

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION		
Libellé	juin-25	juin-24
+ Intérêts et produits assimilés	1 989 046	2 031 576
- Intérêts et charges assimilées	740 253	849 229
MARGE D'INTERET	1 248 792	1 182 347
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	473 692	343 069
- Commissions servies	284 109	177 435
Marge sur commissions	189 583	165 635
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	198 899	126 221
+ Résultat des opérations sur titres de placement	97 889	22 212
+ Résultat des opérations de change	235 768	275 042
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-170	-2 175
Résultat des opérations de marché	532 386	421 300
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	375 138	332 147
- Diverses autres charges bancaires	94 992	90 471
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 250 907	2 010 958
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	500
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	106 620	10 422
- Autres charges d'exploitation non bancaire	7 017	8 180
- Charges générales d'exploitation	908 032	858 208
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 442 478	1 155 492
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-417 042	-232 379
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-40 256	-136 198
RESULTAT COURANT	985 179	786 915
RESULTAT NON COURANT	-58 327	-44 297
- Impôts sur les résultats	291 809	272 344
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	635 043	470 273

(En milliers MAD)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
Libellé	juin-25	juin-24
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	635 043	470 273
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	89 472	78 450
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	114 169	154 704
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	95 781	25 708
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	833	2 573
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	82
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	742 070	675 229
- Bénéfices distribués	440 962	427 277
AUTOFINANCEMENT	301 108	247 952

ÉTAT DES DÉROGATIONS		
INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Libellé	juin-25	déc-24
Produits d'exploitation bancaire perçus	3 701 449	6 483 753
Récupérations sur créances amorties	3 557	17 303
Produits d'exploitation non bancaire perçus	106 620	61 625
Charges d'exploitation bancaire versées	[1 443 755]	[2 660 897]
Charges d'exploitation non bancaire versées	[7 017]	[14 739]
Charges générales d'exploitation versées	[908 032]	[1 696 909]
Impôts sur les résultats versés	[291 809]	[540 660]
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 161 013	1 649 475
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	[1 672 553]	1 922 692
Créances sur la clientèle	[694 915]	[5 950 891]
Titres de transaction et de placement	[3 028 117]	[3 471 483]
Autres actifs	[276 933]	[239 358]
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 261 662	1 690 491
Dépôts de la clientèle	4 319 516	7 541 998
Titres de créance émis	[203 185]	[3 437 731]
Autres passifs	[44 148]	2 526 449
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	[338 672]	582 166
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	822 341	2 231 641
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	[1 327 480]	[1 553 934]
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	[122 601]	[410 323]
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	238 188	238 417
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	[1 211 893]	[1 725 840]
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 000 000	1 000 000
Emission d'actions	-	349 945
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	[427 277]	[427 277]
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	572 723	922 668
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	183 171	1 428 469
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 788 234	2 788 234
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 971 405	4 216 702

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS						
CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	968 663	-	495 062	1 332 233	2 795 957	3 211 087
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	135 618	831 038	-	966 656	529 763
- au jour le jour	-	135 618	300 058	-	435 676	-
- à terme	-	-	530 980	-	530 980	529 763
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	100 000	-	721 848	821 848	258 899
- au jour le jour	-	100 000	-	721 848	821 848	-
- à terme	-	-	-	-	-	258 899
PRÊTS FINANCIERS	-	714 860	1 372 479	-	2 087 339	1 791 818
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES	-	13 763	16 909	-	30 672	17 309
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	8 980	3 242	-	12 222	21 557
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	968 663	973 221	2 718 729	2 054 081	6 714 694	5 830 434

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE						
CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	1 824 352	545 610	15 050 438	137 860	17 558 260	15 393 772
- Comptes à vue débiteurs	906 702	545 610	3 589 068	62 133	5 103 513	4 721 259
- Créances commerciales sur le Maroc	67 650	-	1 604 342	-	1 671 992	1 690 118
- Crédits à l'exportation	-	-	89 081	-	89 081	80 114
- Autres crédits de trésorerie	850 000	-	9 767 947	75 727	10 693 674	8 902 281
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	-	2 375 285	2 375 285	2 258 785
- Crédits à la consommation	-	-	-	2 375 285	2 375 285	2 258 785
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	452 601	974 661	10 194 009	235 774	11 857 045	10 670 506
- Crédits à l'équipement	452 601	974 661	10 194 009	235 774	11 857 045	10 670 506
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	630 949	-	10 738 790	18 829 657	30 199 396	28 366 100
- Crédits immobiliers	630 949	-	10 738 790	18 829 657	30 199 396	28 366 100
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	339 899	12 188 850	3 975	-	12 532 724	17 141 825
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE	635 150	-	726 167	-	1 361 317	1 542 098
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	116 882	119	-	117 001	161 061
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	28	14 418	690 781	2 275 805	2 981 032	2 933 778
- Créances pré-douteuses	-	-	109 877	290 665	400 542	454 661
- Créances douteuses	-	13 402	201 024	92 689	307 115	316 598
- Créances compromises	28	1 016	379 880	1 892 451	2 273 375	2 162 519
TOTAL	3 882 979	13 840 421	37 404 279	23 854 381	78 982 060	78 467 926

(En milliers MAD)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	129 154	11 151 378	10 518 480	899 338	22 698 350	19 341 079
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	8 937 749	-	-	8 937 749	5 942 084
Obligations	44 998	2 213 629	2 937 431	899 294	6 095 352	2 168 681
Autres titres de créance	84 156	-	-	44	84 200	3 640 223
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	7 581 049	-	7 581 049	7 590 091
ICNE	1 496	55 926	43 121	-	100 544	126 714
TOTAL	130 650	11 207 304	10 561 601	899 338	22 798 894	19 467 793

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	11 785 170	11 785 170	11 785 170	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 722 302	5 722 302	5 722 302	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	84 200	84 200	84 200	-	-	-
Titres de propriété	5 978 668	5 978 668	5 978 668	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1 647 381	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	45 000	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	1 602 381	-	-	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	9 265 798	9 265 798	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 215 446	3 215 446	-	-	-	-
Obligations	6 050 352	6 050 352	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres (débiteur)	107 733
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	107 733
Débiteurs divers	633 255
- Sommes dues par l'Etat	518 095
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	885
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	114 275
Valeurs et emplois divers	2 078 703
- Valeurs et emplois divers	2 078 703
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)	424 381
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	117 966
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	669 906
- Produits à recevoir	598 977
- Charges constatées d'avance	70 929
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	161 186
Créances en souffrance sur opérations diverses	86 506
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	87 843
TOTAL	4 191 792

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 30/06/2025

Titre	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 30 juin 2025			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES			14 154 892		2 384 314	453 293	1 931 021		1 615 480	248 305	164 606
SOFAC	210 450 000	100	1 395 543	66,30%	521 258	-	521 258	31/12/2023	736 200	201 504	70 182
Umnia BANK	1 100 000 000	100	3 600 000	40,00%	440 000	-	440 000	31/12/2023	316	-17 779	-
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85,00%	10 000	10 000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44 462 000	100	444 609	89,36%	115 191	115 191	-	31/12/2023	-37 180	-10 091	-
LE TIVOLI DOTATION DIVERSES					74 171	74 171	-				
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80,00%	320	-	320	31/12/2023	4 127	-86	-
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100,00%	1 000	-	1 000	31/12/2023	32 078	30 675	34 500
SANGHO	494 000	100	4 940	100,00%	253 831	253 831	-	30/09/2023	-5 277	-6 480	-
LANA CASH	35 000 000	100	599 994	99,99%	59 999	-	59 999	31/12/2023	20 482	-7 914	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100,00%	100	100	-	31/12/2023	762	-27	-
BMCI ASSET MANAGEMENT	1 000 000	100	10 000	100,00%	70 000	-	70 000	31/12/2023	1 743	643	-
CIH PATRIMMO	806 083 813	100	8 000 606	100,00%	838 444	-	838 444	31/12/2023	862 230	57 860	59 925
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES			6 409 091		454 895	6 833	448 063		10 375 077	709 017	96 164
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	9,99%	410 057	-	410 057	31/12/2023	3 805 729	442 642	34 964
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40,00%	2 800	-	2 800	31/12/2021	12 253	14 918	61 200
TAKAFULIA ASSURANCES	50 300 000	100	100 600	20,00%	10 060	-	10 060	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7,13%	7 000	-	7 000	31/12/2016	182 731	83 632	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 000 000	100	12 670	6,67%	1 267	-	1 267	31/12/2014	21 519	216	-
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12 489	140	-
SGFG	1 000 000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2020	5 000 374	128 821	-
SBVC CASABLANCA	387 517 900	100	116 256	3,00%	11 765	-	11 765	31/12/2021	753 611	30 835	-
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2021	321 509	9 761	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC	-	-	-	-	2 770	-	2 770	-	-	-	-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10,03%	3 737	3 737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10,00%	2 000	-	2 000	31/12/2014	48 314	3 014	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216 548	-4 961	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA											
Moucharaka fixe											
Moucharaka dégressive											
TITRES DE MOUDARABA											
Moudaraba restreinte											
Moudaraba non restreinte											
TOTAL			20 563 983	-	2 839 209	460 125	2 379 084	-	11 990 557	957 323	260 771

(En milliers MAD)

CRÉANCES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	APPARENTÉS				EXERCICE 30/06/2025	EXERCICE 31/12/2024
		ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Créances subordonnées	555 648	555 648	-	-	-	555 648	560 017
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	555 648	555 648	-	-	-	555 648	560 017
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/reclassement au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits/reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	468 573	70 860	189	539 243	200 053	17 905	-	217 958	321 286
Droit au bail	77 743	-	-	77 743	100	-	-	100	77 643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	390 830	70 860	189	461 500	199 953	17 905	-	217 858	243 642
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 760 194	51 741	141	2 799 505	1 348 080	70 572	-	1 418 652	1 377 431
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 207 864	5 795	-	1 213 659	365 345	17 197	-	382 542	827 696
Terrain d'exploitation	259 072	-	-	259 072	-	-	-	-	259 072
Immeubles d'exploitation. Bureaux	765 886	5 795	-	771 681	274 916	14 026	-	288 942	482 739
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation. Logements de vacances	182 091	-	-	182 091	89 614	6 593	-	96 207	85 885
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	597 613	23 257	-	620 870	426 159	27 195	-	453 354	167 517
Mobilier de bureau d'exploitation	83 383	2 566	-	85 949	53 205	2 407	-	55 612	30 337
Matériel de bureau d'exploitation	61 534	1 508	-	63 042	49 345	2 537	-	51 882	11 160
Matériel Informatique	424 947	18 462	-	443 409	300 596	21 297	-	321 893	121 517
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 477	199	-	7 677	5 670	306	-	5 976	1 701
Autres matériels d'exploitation	20 272	521	-	20 793	17 343	649	-	17 992	2 801
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	942 427	22 689	141	964 975	556 576	26 180	-	582 756	382 219
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	44 249	3 102	239	47 113	30 618	995	-	31 613	15 500
Terrains hors exploitation	372	-	-	372	-	-	-	-	372
Immeubles hors exploitation	2 118	-	-	2 118	940	-	-	940	1 177
Mobilier et matériel hors exploitation	40 606	1 244	239	41 612	29 583	960	-	30 543	11 069
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 154	1 858	-	3 012	95	35	-	130	2 882
TOTAL	3 228 767	122 601	330	3 338 748	1 548 133	88 477	-	1 636 610	1 698 717

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubrique	Valeur comptable brute	CUM AMORT	VNC	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	142 240	-	142 240	240 220	104 866	6 886
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
TOTAL	142 240	-	142 240	240 220	104 866	6 886

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	-	213 240	17 839	231 079	369 304
VALEURS DONNÉES EN PENSION	10 119 290	-	-	-	10 119 290	9 609 315
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	10 119 290	-	-	-	10 119 290	9 609 315
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	2 989 000	305 799	144 261	-	3 439 060	2 425 261
- au jour le jour	-	200 000	144 261	-	344 261	144 261
- à terme	2 989 000	105 799	-	-	3 094 799	2 281 000
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	109 766	746 437	856 203	991 150
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	120 788	-	-	120 788	104 402
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	26 385	-	-	26 385	31 711
TOTAL	13 108 290	452 972	467 267	764 276	14 792 805	13 531 143

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	543 284	1 236 751	10 396 489	39 130 230	51 306 754	47 924 197
Comptes d'épargne	-	-	2 585	11 900 212	11 902 797	11 210 284
Dépôts à terme	-	313 000	2 933 100	8 932 738	12 178 838	11 765 356
Autres comptes créditeurs	70 533	105 007	965 748	1 304 280	2 445 568	2 568 354
Intérêts courus à payer	-	-	148 882	25	148 907	195 159
TOTAL	613 817	1 654 758	14 446 804	61 267 485	77 982 864	73 663 349

DETTES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTÉ	APPARENTÉS				Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
			ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Dettes subordonnées	4 300 000	-	4 300 000	-	-	-	4 300 000	5 300 000
Dettes subordonnées à durée déterminée	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	3 000 000	4 000 000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	3 000 000	3 000 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 300 000	-	1 300 000	-	-	-	1 300 000	1 300 000
Titres subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400 000	-	400 000	-	-	-	400 000	400 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	900 000	-	900 000	-	-	-	900 000	900 000
Intérêts courus à payer	75 897	-	75 897	-	-	-	75 897	110 426

(En milliers MAD)

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS (Y COMPRIS LES DETTES SUBORDONNÉES)

Nature	Date Émission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque (en bps)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)	ICNE (Kdh)	CRD + ICNE
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	82 600	82 600	400	83 000
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe			10	In Fine	15/12/2026	39 400	39 400	816	40 216
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,46	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	15/12/2026	960 600	960 600	18 280	978 880
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	417 400	417 400	2 023	419 423
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,88	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	18/05/2028	500 000	500 000	1 760	501 760
Obligations subordonnées	07/06/2024	4,44	Taux Fixe			10	In Fine	07/06/2034	350 000	350 000	1 022	351 022
Obligations subordonnées	07/06/2024	2,70	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	07/06/2034	650 000	650 000	1 170	651 170
Obligations subordonnées	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/12/2028	150 000	150 000	4 737	154 737
Obligations subordonnées	28/12/2018	5,19	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/12/2028	350 000	350 000	9 335	359 335
Obligations subordonnées	28/07/2022	4,84	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/07/2032	800 000	800 000	36 354	836 354
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									4 300 000	4 300 000	75 897	4 375 897
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe			5	In Fine	01/08/2025	530 000	530 000	12 270	542 270
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe			5	In Fine	29/09/2025	556 000	556 000	10 850	566 850
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe		40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000	4 456	192 456
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe		50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000	208	485 208
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe		50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000	15 622	996 622
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000	142	50 142
CDN	24/05/2022	2,54	Taux Revisable	Annual	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000	5 483	2 050 483
CDN	29/05/2023	4,12	Taux Fixe		30	2	In Fine	01/10/2025	700 000	700 000	21 571	721 571
CDN	22/09/2023	3,85	Taux Fixe		31	3	In Fine	02/02/2026	210 000	210 000	3 300	213 300
CDN	22/09/2023	3,93	Taux Fixe		33	3	In Fine	22/09/2026	293 000	293 000	8 896	301 896
CDN	22/09/2023	4,07	Taux Fixe		37	4	In Fine	22/09/2027	345 000	345 000	10 849	355 849
CDN	04/07/2024	3,36	Taux Fixe		20	1	In Fine	03/07/2025	64 200	64 200	2 169	66 369
CDN	30/04/2025	2,92	Taux Fixe		35	5	In Fine	30/04/2030	1 200 000	1 200 000	5 952	1 205 952
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									7 647 200	7 647 200	101 767	7 748 967
TOTAL GENERAL									11 947 200	11 947 200	177 663	12 124 863

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'opérations sur titres	13 923
Dettes sur titres	950 185
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	1 306 849
- Sommes dues à l'État	644 889
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	39 939
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	441 214
- Sommes dues au personnel	24 821
- Fournisseurs de biens et service	49 335
- Divers autres Créditeurs	106 652
Comptes d'ajustement de hors bilan	457
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	90 774
Charges à payer et produits constatés d'avance	592 042
- Charges à payer	573 188
- Produits constatés d'avance	18 854
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	961 051
Opérations diverses sur titres	-
TOTAL	5 236 858

PROVISIONS

Provisions	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2025
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	3 645 457	564 425	140 496	-126	4 069 259
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	24	2	0		26
Créances sur la clientèle	2 869 787	559 836	132 032	-126	3 297 466
Titres de placement et d'investissement	61 334	-	19		61 315
Titres de participation et emplois assimilés	460 125	-	-		460 125
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-		-
Autres actifs	254 186	4 587	8 445		250 327
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 038 765	154 797	120 453	-	2 073 109
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	59 758	8 111	17 882		49 987
Provisions pour risques de change	-	-	-		-
Provisions pour risques généraux	1 834 864	114 169	95 781		1 853 252
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-		-
Provisions pour autres risques et charges	144 143	32 517	6 790		169 870
Provisions réglementées	-	-	-		-
TOTAL GÉNÉRAL	5 684 222	719 222	260 949	-126	6 142 368

CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2025
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	2 028 707			2 028 707
Réserve légale	305 197			305 197
Autres réserves	-	9 775		9 775
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 723 510			1 723 510
Capital	3 149 728			3 149 728
Capital appelé	3 149 728			3 149 728
Capital non appelé	-			-
Certificats d'investissement	-			-
Fonds de dotations	-			-
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	956 741	-956 741	1 256 047	1 256 047
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	750 043	-750 043	440 962	440 962
TOTAL GÉNÉRAL	6 885 219	-1 706 784	1 697 009	6 875 444

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	27 377 370	-
Devises à recevoir	3 264 399	-
Dirhams à livrer	2 448 539	-
Devises à livrer	11 095 706	-
Dirhams à recevoir	10 568 727	-
Dont swaps financiers de devises	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
10	14 392 103	9 897 545	4 172 479	412 857	13 355 145

(En milliers MAD)

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales,Trésor public, Service des chèques postaux	327 264
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 087 209
Créances sur la clientèle	3 811 184
Titres	6 110 728
Autres actifs	34 090
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	12 370 475
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	973 174
Dépôts de la clientèle	2 442 673
Autres passifs	-
TOTAL PASSIF	3 415 847
HORS-BILAN :	
Engagements donnés	277 545
Engagements reçus	1 397 507

MARGE D'INTÉRÊT

RUBRIQUE	juin-25	juin-24
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	72 794	83 256
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 767 206	1 777 851
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	149 045	170 469
Total intérêts et produits assimilés	1 989 045	2 031 576
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	145 416	154 616
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	472 158	508 853
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	122 679	185 759
Total intérêts et charges assimilés	740 253	849 229
MARGE D'INTÉRÊTS	1 248 792	1 182 347

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	96 908	
- Dividendes sur titres OPCVM	-	
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	
- Autres produits sur titres de propriété	96 908	
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	260 771	
- Dividendes sur titres de participation	260 771	
- Dividendes sur participations liées	-	
- Autres produits sur titres de propriété	-	

COMMISSIONS REÇUES ET VERSÉES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CRÉDIT	CLIENTÈLE	
COMMISSIONS REÇUES	-	473 692	
Commissions sur fonctionnement de compte	-	22 350	
Commissions sur moyens de paiement	-	341 798	
Commissions sur opérations de titres	-	6	
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	11 346	
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	28 721	
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	3 725	
Autres produits sur prestations de service	-	39 885	
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	
Commissions sur produits dérivés	-	677	
Commissions sur opérations de change virement	-	25 184	
Commissions sur opérations de change billet	-	-	
COMMISSIONS VERSÉES	-	284 109	
Charges sur moyens de paiement	-	155 734	
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	
Commissions sur engagements sur titres	-	-	
Autres charges sur prestations de service	-	93 071	
Commissions sur produits dérivés	-	526	
Commissions sur opérations de change virement	-	34 778	
Commissions sur opérations de change billets	-	-	

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
. Gains sur titres de transaction	254 156	
. Perte sur titres de transaction	55 257	
Résultat sur titres de transaction	198 899	
. Plus-values de cession sur titres de placement	97 889	
. Moins-values de cession sur titres de placement	-	
Résultat sur titres de placement	97 889	
. Produits sur engagement sur titres	-	
. Charges sur engagement sur titres	-	
Résultat sur engagements sur titres	-	
. Produits sur engagement sur produits dérivés	1 254	
. Charges sur engagement sur produits dérivés	1 424	
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-170	
. Produits sur opérations de change	503 487	
. Charges sur opérations de change	267 719	
Résultat sur opérations de change	235 768	

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	363 921	
Salaires et appointements	176 505	
Primes et Gratifications	69 823	
Autres rémunérations du personnel	39 414	
Charges d'assurances sociales	37 618	
Charges de retraite	22 856	
Charges de formation	10 431	
Autres charges de personnel	7 274	
Impôts et taxes	19 450	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	3 018	
Patente	12 758	
Taxes locales	-	
Droits d'enregistrement	-	
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	
Taxes sur les véhicules	10	
Autres impôts et taxes, droits assimilés	3 664	
Charges extérieures	239 110	
Loyers de crédit-bail	41 112	
Loyers de location simple	69 895	
Frais d'entretien et de réparation	52 248	
Rémunération du personnel intérimaire	-	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	62 106	
Primes d'assurance	5 388	
Frais d'actes et de contentieux	431	
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	7 930	
Transport et déplacement	178 095	
Transport et déplacement	16 208	
Mission et réception	1 680	
Publicité, publication et relations publiques	32 415	
Frais postaux & de télécommunication	17 759	
Frais de recherche et de documentation	7 027	
Frais de conseil et d'assemblée	-	
Dons et cotisations	13 449	
Fournitures de bureau et imprimés	3 450	
Autres charges externes	86 107	
Autres charges d'exploitation	17 985	
Frais préliminaires	12 727	
Frais d'acquisition d'immobilisation	2 837	
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	1 374	
Pénalités et délits	-	
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	
Dons libéralités et lots	-	
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	344	
Diverses autres charges générales d'exploitation	703	
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	89 472	
Immobilisations incorporelles d'exploitation	17 905	
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Immobilisations corporelles d'exploitation	70 572	
Immobilisations corporelles hors exploitation	995	
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	

(En milliers MAD)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	13 921	
Divers autres produits bancaires	13 902	
. Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	
. Produits des exercices antérieurs	-	
. Divers autres produits bancaires	13 902	
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	19	
Autres charges bancaires	188 063	
Divers charges sur titres de propriété	-	
Frais d'émission des emprunts	-	
Autres charges sur opérations sur titres	-	
Autres sur prestations de services	93 071	
Divers autres charges bancaires	94 992	
. Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	
. Cotisation au fonds de garantie des déposants	64 498	
. Produits rétrocédés	464	
. Charges des exercices antérieurs	204	
. Divers autres charges bancaires	29 826	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	
Produits d'exploitation non bancaires	106 620	
Produits sur valeurs et emplois assimilés	104 033	
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	833	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	
Produits accessoires	1 067	
Subventions reçues	-	
Autres produits d'exploitation non bancaires	687	
Charges d'exploitation non bancaires	7 017	
Charges sur valeurs et emplois assimilés	6 886	
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Autres charges d'exploitation non bancaire	131	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	567 949	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	559 838	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	8 111	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	2 564	
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	1 267	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	1 297	
Autres dotations aux provisions	151 273	
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	146 686	
Dotations aux provisions réglementées	-	
Dotations aux autres provisions	4 587	
Reprises de provisions pour créances en souffrance	149 914	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	132 032	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	17 882	
Récupération sur créances amorties	3 557	
Autres reprises de provisions	111 016	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Reprises de provisions pour autres risques et charges	102 571	
Reprises de provisions réglementées	-	
Reprises des autres provisions	8 445	
Produits non courants	-	
Reprises non courantes des amortissements	-	
Reprises non courantes des provisions	-	
Autres produits non courants	-	
Charges non courantes	58 327	
Dotations non courantes aux amortissements	-	
Dotations non courantes aux provisions	-	
Autres charges non courantes	58 327	

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital Social: 3 149 728 300		Nombre d'actions ou de parts sociales : 31 497 283			
Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay El Hassan, Rabat	HOLDING	17 530 419	55,66%	55,66%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan - Rabat	Institution Financière	2 105 738	6,69%	6,69%
Groupe HOLMARCOM	20 Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	37 489	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'anfa, Casablanca	ASSURANCES	3 614 072	11,47%	11,47%
RCAR	Ryad Business Center Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 Rabat	Regime de retraite	1 639 980	5,21%	5,21%
Flottant en Bourse			5 340 006	16,95%	16,95%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK			1 229 579	3,90%	3,90%
TOTAL			31 497 283	100%	100%

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

1. Ventilation par pôle d'activité			
PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- Activité bancaire	2 250 907	1 442 478	926 853
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	2 250 907	1 442 478	926 853
2. Ventilation par zone géographique			
PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- MAROC	2 250 907	1 442 478	926 853
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	2 250 907	1 442 478	926 853

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL (Établissements financiers)		
INTITULÉS	MONTANT(+)	MONTANT(-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	635 043	
. Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES		
. Réintégrations fiscales	503 735	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES		
Provision pour risque généraux	114 169	
Pertes non déductibles	1 297	
Amortissement non déductible sur matériel roulant	496	
Charges sur exercices antérieurs	344	
Dotations provisions sur CES	55 152	
Autres charge courante non déductible	2 530	
IS de l'exercice	291 809	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
. Contribution à la cohésion social	35 108	
. Pénalités et amendes fiscales	2 830	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		
. Déductions fiscales		395 315
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		
. Revenus des titres de participation exonérés		299 534
. Reprises sur provisions pour risques généraux		95 781
. Étalement des Produits à recevoir		-
. Reprise de provisions sur créances		-
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
. Reprises sur provisions pour risques et charges		
TOTAL	1 138 778	395 315
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	743 463	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	743 463	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
. Cumul des amortissements fiscalement différés		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS	
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	985 179
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	173 988
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	395 315
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	763 852
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	299 812
. Résultat courant après impôts (=)	464 040
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	
Néant	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE				
NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A. TVA collectée	201 352	412 853	322 637	291 569
B. TVA à récupérer	14 256	171 017	150 377	34 896
Sur charges	11 830	142 407	124 683	29 554
Sur immobilisations	2 426	28 610	25 695	5 341
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	187 097	241 836	172 259	256 673



RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 Juin 2025

(En milliers MAD)

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE			
ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	
. Report à nouveau	956 741	. Réserve légale	-
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (facultative)	9 775
. Résultats net de l'exercice	750 043	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	440 962
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	1 256 047

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES			
	juin-25	déc-24	déc-23
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	7 079 301	6 885 220	6 212 510
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2 250 907	3 822 856	3 700 162
2- Résultat avant impôts	926 853	1 290 703	1 279 382
3- Impôts sur les résultats	291 809	540 660	659 375
4- Bénéfices distribués	440 962	427 277	427 277
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	0	0	0
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	20	24	20
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	363 921	686 290	667 161
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS				
TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
		déc-24	juin-25	déc-24
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	-	45	-	24 609 249
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS				
Rubrique	juin-25		déc-24	
	Créance en souffrance ^(*)	Provisions	Créance en souffrance ^(*)	Provisions
Créances pré-douteuses	432 422	31 880	491 267	36 606
Créances douteuses	421 479	114 364	472 262	172 577
Créances compromises	5 424 597	3 151 222	4 823 123	2 660 604
TOTAL	6 278 498	3 297 466	5 786 652	2 869 787

(*) Net des agios réservés

COMPTES DE LA CLIENTÈLE		
(En nombre)		
Éléments	juin-25	déc-24
Comptes courants	91 793	88 693
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	45 929	41 347
Autres comptes chèques	3 499 012	3 242 388
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	1 423 083	1 248 249
Comptes à terme	2 540	2 596
Bons de caisse	654	640
Autres comptes de dépôts	4 072	3 957

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
1° semestre 2025	2° semestre 2024	2° semestre 2023
3 694 662	6 483 534	5 901 255

ÉTATS NÉANTS	
CODE ETAT	APPELLATION
B08	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS,FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
	PASSIF EVENTUEL
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	
. Date de clôture (1) : 30 juin 2025	
. Date d'établissement des états de synthèse : 28 août 2025	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ERE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
Dates	Indications des événements
. Défavorables	Néant

EFFECTIF		
(En nombre)		
EFFECTIFS (En Nombre)	juin-25	déc-24
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2 414	2 394
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	680	700
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 734	1 694
Cadres (équivalent plein temps)	1 736	1 696
Employés (équivalent plein temps)	678	698

forvis mazars

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca-Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
4^{ème} étage, immeuble myway
By linkcity CFC
Casablanca

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'État des Informations Complémentaires (ETIC), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 11.455.198, dont un bénéfice net de KMAD 635.043, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) arrêtés au 30 juin 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 18 septembre 2025

Les commissaires aux comptes

FORVIS MAZARS



Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT



Hicham Belemqadem
Associé



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3 149 728 300 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

RÉSULTATS FINANCIERS
Au 30 Juin 2025